

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi douze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :

Mardi 6 décembre 2022

Présents : Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SERANDOUR Cyril, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien

Mis en ligne :

Vendredi 16 décembre 2022

Procurations de vote et mandataires : M. LEJOLIVET Bertrand ayant donné pouvoir à M.DA CUNHA Manuel, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, Mme VALLEE Priscilla ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Absents : DORIA Anne

Présents : 23
Votants : 28
Quorum : 15

M. Frédéric PIERRE est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 06 décembre 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2022-130 – Finances : Tarifs 2023

Rapporteur : V. Pointier

Vu l'avis favorable de la commission Ressources et vie économique du 6 décembre 2022,

Les tarifs des services municipaux sont revalorisés tous les ans en fonction de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages. L'indice de référence est celui du mois de septembre de chaque année calculé selon la méthode de l'inflation moyenne annuelle.

Les tarifs pour 2023 ont été calculés avec un indice d'inflation de 4,38% (période de septembre n-1 à septembre n).

Chacun d'eux a été calculé avec cet indice puis ajusté selon les besoins (colonne « tarifs proposés »).

CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Concession pleine terre 2m ²			
. quinze ans :	96,00 €	99,00 €	102,00 €
. trente ans :	207,00 €	210,00 €	219,00 €

Ces tarifs doivent être divisibles par trois car 1/3 des recettes est à destination du CCAS et 2/3 pour le budget VILLE. La totalité des recettes sera perçue par le budget VILLE, puis, un versement sera effectué à la fin de l'exercice comptable au budget CCAS.

COLUMBARIUM

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Columbarium			
. quinze ans :	201,00 €	204,00 €	213,00 €
. trente ans :	408,00 €	411,00 €	429,00 €

Ces tarifs doivent être divisibles par trois car 1/3 des recettes est à destination du CCAS et 2/3 pour le budget VILLE. La totalité des recettes sera perçue par le budget de la commune, puis, un versement sera effectué à la fin de l'exercice comptable au budget CCAS.

CONCESSION URNES CINERAIRES

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Concession en pleine terre 0,80m*0,80m			
. quinze ans :	33,00 €	33,00 €	36,00 €
. trente ans :	66,00 €	66,00 €	69,00 €

Ces tarifs doivent être divisibles par trois car 1/3 des recettes est à destination du CCAS et 2/3 pour le budget VILLE.

TARIFS DES PHOTOCOPIES et IMPRESSIONS

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2022
COPIES ou impressions N&B			
Pour les administrés, format A4 :	0,25 €	0,20 €	0,20 €
Pour les associations, format A4 :	0,10 €	0,10 €	0,10 €
Les formats A3 sont facturés le double du format A4			
Les copies ou impressions couleur sont facturés au double du prix A4 ou A3			

FACTURATION DU BOIS

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
1 M ³ de bois sur pied (enlèvement sur chantier)	23,00 €	24,00 €	30,00 €
1 M ³ de bois pré-débités en 0,50m (non fendu)	42,00 €	43,00 €	50,00 €

LOCATION DES JARDINS des RUELLES, de la NOE, du TERTRE ROUGE et ZAC DE LA VIGNE et RUE NATIONALE

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
loyer annuel par m ²	0,45 €	0,45 €	0,45 €

Ce tarif concerne la location des parcelles de jardins privatifs.

TARIFICATION DES DROITS DE PLACE AU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

				tarifs proposés
		01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Tarif par jour des volants et journaliers : (paiement espèces)	au ml	1,60 €	1,70 €	2,00 €
	borne électrique	2,60 €	2,70 €	3,00 €
Tarif des abonnés (par mois) :	au ml	4,35 €	4,40 €	5,00 €
(facturé en fin de trimestre civil par titre de recettes.)	borne électrique	8,90 €	9,00 €	10,00 €

Gratuité pour les associations à but non lucratif

REDEVANCE POUR STATIONNEMENT DE COMMERCANTS NON SEDENTAIRES EN DEHORS DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

			tarifs proposés	
		01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Tarif par place et par jour				
Vente de produits alimentaires		15,50 €	15,70 €	16,40 €
Vente d'autres produits		18,60 €	18,90 €	19,70 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION PERMANENTE DU DOMAINE PUBLIC DEVANT LES COMMERCES : Terrasses, étalages, stands, exposition de produits, chevalets publicitaires ...

			tarifs proposés	
		01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
par m ² et par an		0,00 €	15,00 €	16,00 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION PONCTUELLE DU DOMAINE PUBLIC DEVANT LES COMMERCES : Terrasses, étalages, stands, exposition de produits, chevalets publicitaires ...

			tarifs proposés	
		01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Tarifs par m ² et par jour		0,00 €	0,60 €	0,63 €

Par exemple : vente de fleurs, buvettes, galettes saucisse

TRAVAUX ET CHANTIERS

			tarifs proposés	
		01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Pour une durée inférieure ou égale à 30 jours (tarif par jour et par m ²)		0,50 €	0,60 €	0,65 €
Pour une durée supérieure à 30 jours (tarif par mois et par m ²). Tout mois commencé est dû.		15,40 €	16,00 €	17,00 €

Les redevances d'occupation du domaine public sont fixées comme suit et concernent :

- Les dépôts de bacs et bennes de chantiers recevant différents gravats
- La mise en place d'échafaudages et de dépôt de matériaux pour les travaux de construction ou de réparation d'immeubles
- Les installations provisoires (baraques...) liées à un chantier.

TARIFS SPECTACLES

			tarifs proposés	
		01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Tarif normal adultes		8,00 €	8,00 €	8,00 €
Tarif normal enfants		6,00 €	6,00 €	6,00 €

TARIFS SPECTACLES

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Tarif normal adultes	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Tarif normal enfants	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Tarif réduit : 1/ Pour Etudiants, bénéficiaires gratuité bus, RSA, CMU ou minimum vieillesse et les bénéficiaires de la carte sortir 2/Pour spectacles de moins de 30 mn 3/Pour les groupes de 10 personnes minimum*	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Tarif Famille pour achats groupés de 6 billets	39,00 €	39,00 €	39,00 €

*1 accompagnateur gratuit par groupe de 10 personnes

MEDIATHEQUE

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
<u>Abonnements annuels</u>			
Abonnement individuel "jeune"- (moins de 18 ans)	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Abonnement individuel "adulte"- 18 ans et plus	8,50 €	8,50 €	8,50 €
Abonnement "adulte-famille"- personne de 18 ans et plus résidant à la même adresse	13,00 €	13,00 €	13,00 €
<u>Remplacement document perdu ou détérioré par un usager et remplacement carte lecteur</u>	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
DVD	36,00 €	36,00 €	36,00 €
Document ou bien	130,00 €	Prix d'origine	Prix d'origine
Carte lecteur	1,00 €	1,00 €	1,00 €

L'abonnement à la médiathèque est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les lycéens et les apprentis de + de 18 ans, les bénéficiaires de la gratuité du bus, RSA, CMU ou minimum vieillesse et les bénéficiaires de la carte sortir

BRADERIE

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Revue	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Roman poche et petits formats, album jeunesse, CD	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Roman grand format, documentaire, beau livre, BD	2,00 €	2,00 €	2,00 €

AUDITORIUM de la MEDIATHEQUE

	tarifs proposés		
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Salle de l'Auditorium de 19 à 23 heures	48,00 €	50,00 €	50,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), les membres du Conseil municipal décident :
DE VALIDER les tarifs 2023 comme proposé.

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE



(Handwritten signature of Gaël Lefeuvre)